



SI d'eau et d'assainissement Rive Droite de la Dore

Assainissement collectif

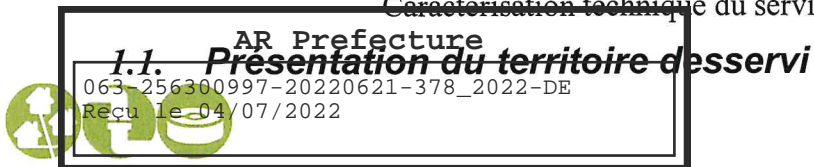
Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2021

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : SI d'eau et d'assainissement Rive Droite de la Dore
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
- Compétences liées au service :

Oui **Non**

Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Et à la demande des propriétaires :

Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Châteldon, Dorat, Noalhat, Paslières, Saint-Rémy-sur-Durolle, Saint-Victor-Montvianeix
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation* : PAR COMMUNES. Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 2004 Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité par Régie à autonomie financière

* Approbation en assemblée délibérante

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



AR Prefecture

063-256300997-20220621-378_2022-DE

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 546 habitants au 31/12/2021 (2 500 au 31/12/2020).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2312 abonnés au 31/12/2021 (1 500 au 31/12/2020).

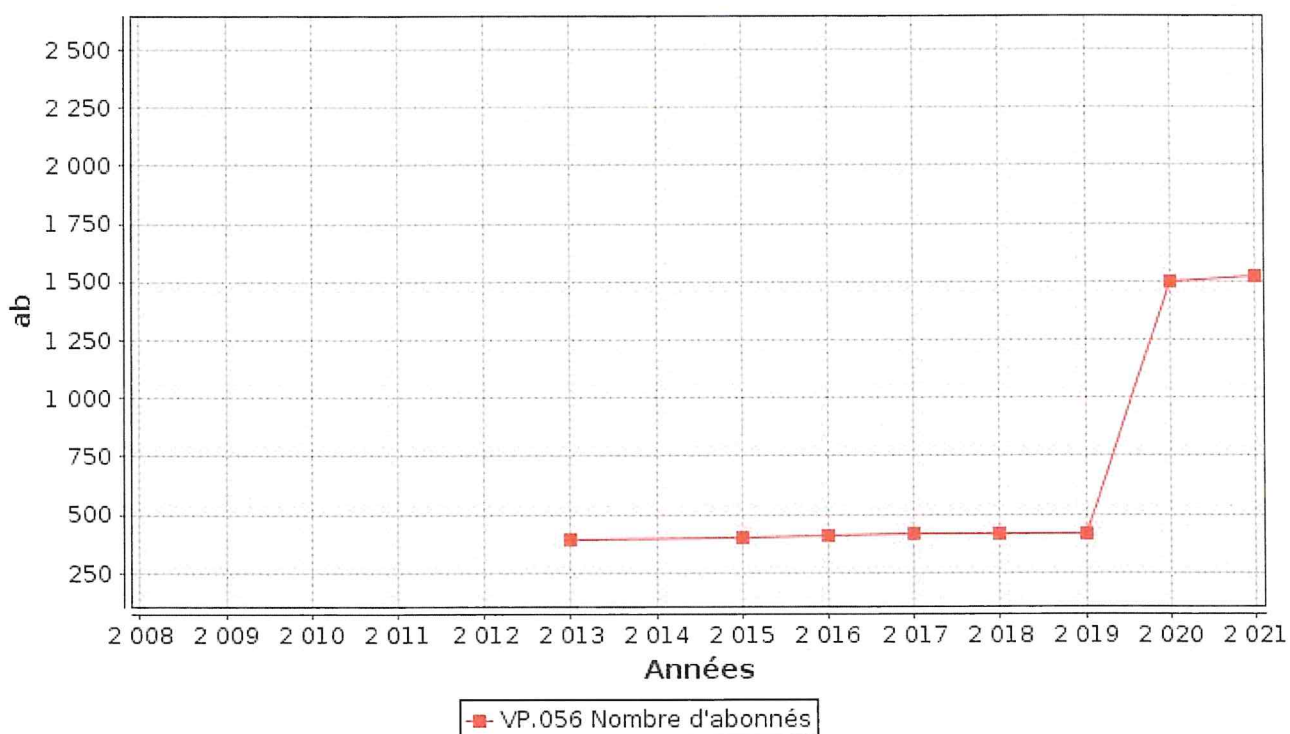
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	AR	Préfecture	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021
Châteaillon	256300997-20220329-578_2022-DE	Reçu le 04/07/2022	446
Dorat			185
Noalhat			0
Paslières			523
Saint-Rémy-sur-Durolle			1085
Saint-Victor-Montvianeix			73
Total			2312

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2500.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 13,23 abonnés/km) au 31/12/2021. (13,27 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,67 habitants/abonné au 31/12/2021. (1,67 habitants/abonné au 31/12/2020).



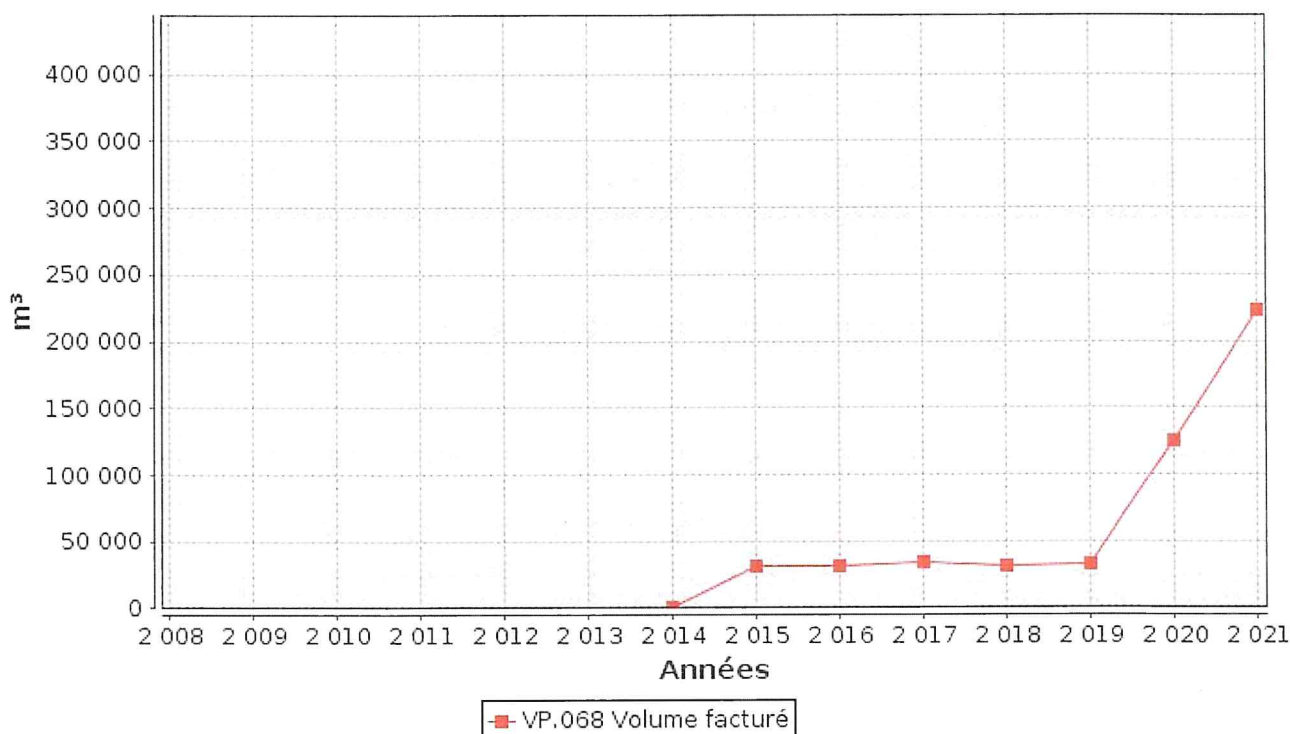
1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾			

Abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés aux abonnés	AR Prefecture 125 635	222 604	77,2%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total des volumes exportés			
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes importés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total des volumes importés			

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2021 (0 au 31/12/2020).

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou

transfert



AR Prefecture

063-256300997-20220621-378_2022-DE

Le réseau de collecte et de transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 52 km de réseau unitaire hors branchements,
 - 63 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 115 km (113 km au 31/12/2020).

_____ ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 7 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration de Paslières - La Prade Code Sandre de la station : 0463271S0002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien
Date de mise en service	01/08/1994
Commune d'implantation	Paslières (63271)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	237
Nombre d'abonnés raccordés	206
Nombre d'habitants raccordés	474
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	57 M3

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : Station d'épuration St Victor Montvianeix - le Mas Code Sandre de la station : 0463402S0001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Macrophyte
Date de mise en service	1901
Commune d'implantation	Saint-Victor-Montvianeix (63402)
Lieu-dit	LE MAS
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	50
Nombre d'abonnés raccordés	39
Nombre d'habitants raccordés	89.7
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	8.6 M3

STEU N°3 : Station d'épuration Bécon-chez Maître

Code Sandre de la station : 0463393S0003

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables
Date de mise en service	01/04/2010
Commune d'implantation	Saint-Rémy-sur-Durolle (63393)
Lieu-dit	BECHON
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	210
Nombre d'abonnés raccordés	156
Nombre d'habitants raccordés	359
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	34.2 M3

STEU N°4 : Station d'épuration Morel chez Prudent

Code Sandre de la station : 0463393S0004

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables
Date de mise en service	01/06/2010
Commune d'implantation	Saint-Rémy-sur-Durolle (63393)
Lieu-dit	MOREL PRUDENT
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	70
Nombre d'abonnés raccordés	65
Nombre d'habitants raccordés	150
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	14.3 M3

STEU N°5 : Station d'épuration du Bourg de Chateldon

Code Sandre de la station : 0463102S0001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée moyenne charge
Date de mise en service	01/03/1992
Commune d'implantation	Châteldon (63102)
Lieu-dit	LES CONDAMINES
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	850
Nombre d'abonnés raccordés	446
Nombre d'habitants raccordés	490
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	98 M3

STEU N°6 : Station d'épuration de Dorat-Les Gasses

Code Sandre de la station : 0463138S0001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien
Date de mise en service	01/01/2001
Commune d'implantation	Dorat (63138)
Lieu-dit	LES GASSES
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	500 /250
Nombre d'abonnés raccordés	185
Nombre d'habitants raccordés	240
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	40.5 M3

STEU N°7 : Station d'épuration Paslières Les Raynaud ou La Charme

Code Sandre de la station : 0463271S0001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	MACROPHYTES
Date de mise en service	2018
Commune d'implantation	Paslières (63271)
Lieu-dit	LA CHARME
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	900
Nombre d'abonnés raccordés	286
Nombre d'habitants raccordés	658
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	62.7 M3

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

063-256300997-20220621-378-2022-DE
Reçu le 04/07/2022

Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Paslières - La Prade (Code Sandre : 0463271S0002)	0	15
Station d'épuration St Victor Montvianeix - le Mas (Code Sandre : 0463402S0001)	0	0
Station d'épuration Bécon-chez Maître (Code Sandre : 0463393S0003)	40	15
Station d'épuration Morel chez Prudent (Code Sandre : 0463393S0004)	40	15
Station d'épuration du Bourg de Chateldon (Code Sandre : 0463102S0001)	40	37
Station d'épuration de Dorat-Les Gasses (Code Sandre : 0463138S0001)	15	12
Station d'épuration Paslières Les Raynaud ou La Charme (Code Sandre : 0463271S0001)	0	0
Total des boues produites	135	94

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Paslières - La Prade (Code Sandre : 0463271S0002)	0	15
Station d'épuration St Victor Montvianeix - le Mas (Code Sandre : 0463402S0001)	0	0
Station d'épuration Bécon-chez Maître (Code Sandre : 0463393S0003)	40	15
Station d'épuration Morel chez Prudent (Code Sandre : 0463393S0004)	40	15
Station d'épuration du Bourg de Chateldon (Code Sandre : 0463102S0001)	40	37
Station d'épuration de Dorat-Les Gasses (Code Sandre : 0463138S0001)	15	12
Station d'épuration Paslières Les Raynaud ou La Charme (Code Sandre : 0463271S0001)	0	0
Total des boues évacuées	135	94

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

0633010020220621-378_2022-DE
Reçu LC 01/07/2022

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Frais d'accès au service:	0	0
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	350 EUROS	260 EUROS
Participation aux frais de branchement	DEVIS	DEVIS

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	35 €	35 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,43 €/m ³	1,44 €/m ³
	Autre :	___ €	___ €
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	0 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,18 €/m ³	0,18 €/m ³
	VNF rejet :	0 €/m ³	0 €/m ³
	Autre : _____	0 €/m ³	0 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



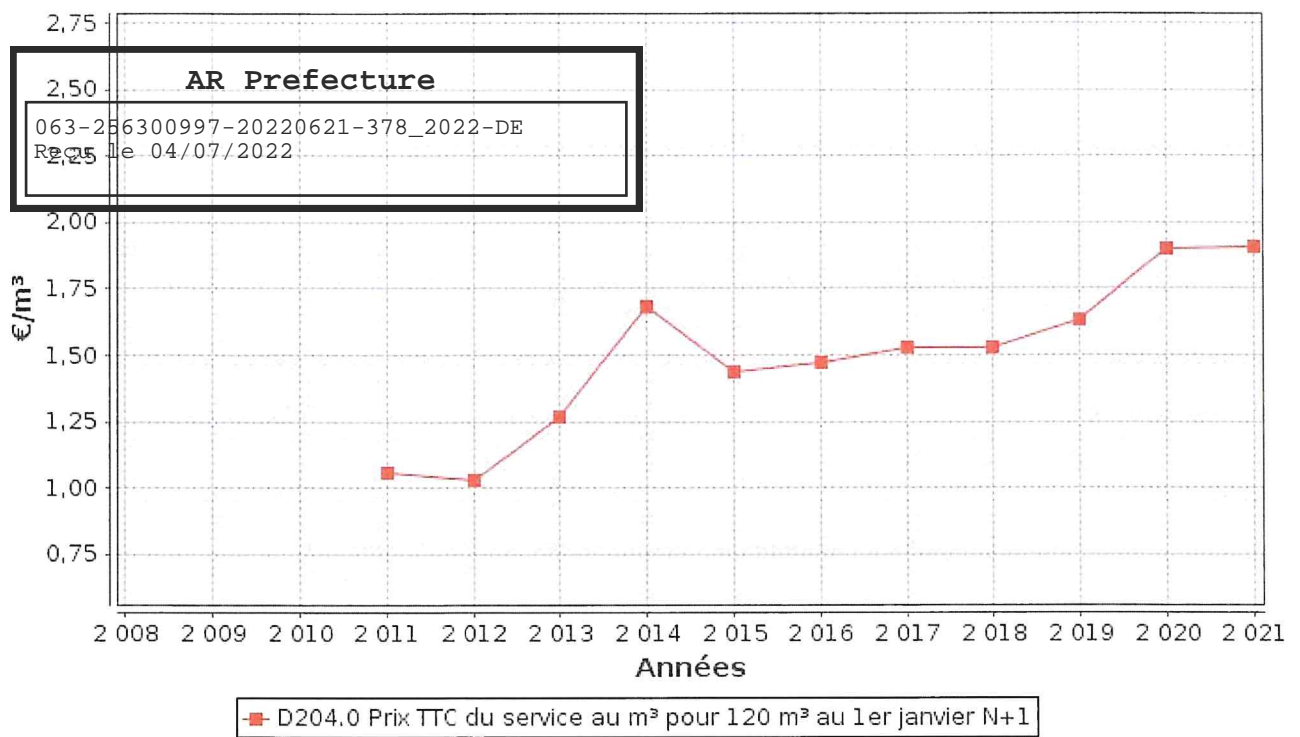
AR Prefecture

063-256300997-20220621-378_2022-DE

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	35,00	35,00	0%
Part proportionnelle	171,60	172,80	0,7%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	206,60	207,80	0,6%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	_____	_____	_____%
Part proportionnelle	_____	_____	_____%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	_____	_____	_____%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	21,60	21,60	0%
VNF Rejet :	0,00	0,00	_____%
Autre : _____	0,00	0,00	_____%
TVA	_____	_____	_____%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	21,60	21,60	0%
Total	228,20	229,40	0,5%
Prix TTC au m³	1,90	1,91	0,5%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



6. Indicateurs de performance

063-256300997-20220621-378_2022-DE
Reçu le 04/07/2022

3.1 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 86,97% des 1 750 abonnés potentiels (85,71% pour 2020).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

AR Prefecture		nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (13 points) 063-256300997-20220621-378_2022-DE Reçu le 04/07/2022				
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relevement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5	
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)				
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13	
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui		
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%		
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)				
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	80%	13	
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relevement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10	
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	114	

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 114 pour l'exercice 2021 (114 pour 2020).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



AR Prefecture

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

063-256300997-20220621-378_2022-DE

Cet indicateur a une valeur de 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Paslières - La Prade	14,2	100	100
Station d'épuration St Victor Montvianeix - le Mas	24	100	100
Station d'épuration Bécon-chez Maître	24	100	100
Station d'épuration Morel chez Prudent	24	100	100
Station d'épuration du Bourg de Chateldon	67	100	100
Station d'épuration de Dorat-Les Gasses	30	100	100
Station d'épuration Paslières Les Raynaud ou La Charme	54	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2020).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux

usées (P204.3)

AR Préfecture

063-256300997-20220621-378_2022-DE
 (uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Paslières - La Prade	14,2	100	100
Station d'épuration St Victor Montvianeix - le Mas	24	100	100
Station d'épuration Bécon-chez Maître	24	100	100
Station d'épuration Morel chez Prudent	24	100	100
Station d'épuration du Bourg de Chateldon	67	100	100
Station d'épuration de Dorat-Les Gasses	30	100	100
Station d'épuration Paslières Les Raynaud ou La Charme	54	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2020).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



AR Prefecture
(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)
063-256300997-20220621-378_2022-DE

Cet indicateur a une valeur de 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Paslières - La Prade	14,2	100	100
Station d'épuration St Victor Montvianeix - le Mas	24	100	100
Station d'épuration Bécon-chez Maître	24	100	100
Station d'épuration Morel chez Prudent	24	100	100
Station d'épuration du Bourg de Chateldon	67	100	100
Station d'épuration de Dorat-Les Gasses	30	100	100
Station d'épuration Paslières Les Raynaud ou La Charme	54	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100 (100 en 2020).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la

réglementation (P206.3)

AR Préfecture

063-256300997-20220621-378_2022-DE
Reçu le 04/07/2022

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration de Pasières - La Prade :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	15
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		15

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Station d'épuration St Victor Montvianeix - le Mas :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		<u> 0 </u>

Station d'épuration Bécon-chez Maître :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	15
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		15

Station d'épuration Morel chez Prudent :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	15
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		15

Station d'épuration du Bourg de Chateldon :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> AR Prefecture 1997-20220621-378_2022-DE Reçu le 04/07/2022 </div>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	37
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		37

Station d'épuration de Dorat-Les Gasses :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	12
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		12

Station d'épuration Paslières Les Raynaud ou La Charme :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisati <u>on</u> agricole Reçu le 04/07/2022 AR Prefecture 256300997-20220621-378_2022-DE	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		0__

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

4. Financement des investissements

063-256300097-20220621-378_2022-DE
Republique de France

4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	324 000	356 000
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	1 009 962,82	941 850
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	
	en intérêts	

5. Tableau récapitulatif des indicateurs

063-256300997-20220621-378_2022-DE
Reçu le 04/07/2022

		Valeur 2020	Valeur 2021
Indicateurs descriptifs des services			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	2 500	2 546
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	135	94
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	1,9	1,91
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	85,71%	86,97%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	114	114
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0

AR Prefecture

063-256300997-20220621-378_2022-DE
Reçu le 04/07/2022